



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Directions des services départementaux
de l'éducation nationale
Vie pédagogique premier degré

ULIS école, ULIS collège, ULIS pro

Les dispositifs ULIS école et ULIS collège

Texte officiel: [BO circulaire n° 2015-129 du 21-8-2015](#)

[Note explicative académique des dispositifs ULIS pro](#)

Les unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis) sont des dispositifs pour la scolarisation des élèves en situation de handicap dans le premier et le second degré.

Les Ulis constituent un dispositif qui offre aux élèves qui en bénéficient une organisation pédagogique adaptée à leurs besoins ainsi que des enseignements adaptés dans le cadre de regroupement et permet la mise en œuvre de leurs projets personnalisés de scolarisation. Elles sont parties intégrantes de l'établissement scolaire dans lequel elles sont implantées.

M.A.J. le 02/07/2019

Dans cette rubrique

- [-Les procédures à suivre pour la saisine MDPH](#)
- [-Rôle et missions des enseignants référents](#)
- [-Les documents annexes liés à la scolarisation des élèves en situation de handicap](#)
- [-Matériel pédagogique adapté](#)
- [-Matériel adapté mobilier](#)
- [-IME, IEM, ITEP](#)
- [-Les dispositifs ULIS école, ULIS collège et ULIS pro](#)
- [-SESSAD, SITEP, CAMSP et autres partenaires spécifiques](#)
- [Troubles du Spectre Autistique](#)